



79
X
7997



Le dix-neuf octobre mil sept cent quatre-vingt
passé avant midi en la ville de Bourgueraul
chef-lieu de District au Département de la
Creuse par-devant les notaires Soussignés
Etude de son Dyeme furent présents Leonard
buffinet cultivateur demeurant au village de
la ve d'enne marcial le moir maeon demeurant
au village de la cheize et Leonard coucheonnet
aussi maeon demeurant au Bourg de St.
par Doux tous paroisse de St. par Doux
adjudicataires ou intéressés dans l'adjudication
de réparations de l'église de la Dille p.
lesquels de leur bon gré et volonté
ont déclaré et confessé avoir reçu tant
présentement que au paravant en présence
de philipe l'auque aussi cultivateur du dit
Bourg de St. par Doux collecteur chargé de
la levée du Rolle de l'imposition faite pour
les dites réparations ici présent et
acceptant la somme de sept cent
soixante quatorze livres montant de
l'adjudication de ces dites réparations
faite au dit buffinet en la Subdélégation
de Bourgueraul le dix-neuf juillet mil sept
cent quatre-vingt neuf dont quittance
Acture faite aux parties elles ont
aussi voulu sous l'obligation de tous
leurs biens présents et avenir gages &c.
condamnés &c. Don acte et ont tous
déclaré ne savoir signer à l'exception

37 33 35

Du Dit Lanique qui a Sigat avec un
notre sous-signe

~~Le 10 Mars~~ no. 1032 = M. Berger

Emerite adoucir le 17 8
Ceci Deux livres

19. 8. 1791.
Bureau pour le
M. Berger

